



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 18 février 2014

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Elections des conseillers municipaux et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : déclarations de candidatures

A la fin de la première semaine de dépôt des candidatures aux élections municipales en Ardèche, **seuls 10% des candidats potentiels** estimés avaient effectué des démarches auprès des guichets de la préfecture à Privas ou des sous-préfecture de Largentière et de Tournon sur Rhône.

La procédure qui s'impose cette année à toutes les candidatures dans des communes de + de 1000 habitants a nécessité des pièces complémentaires dans plusieurs cas, parfois pour des documents qui nécessitaient d'autres démarches administratives pouvant prendre quelques jours. Pour cette raison la préfecture ne peut que rappeler **l'intérêt pour les candidats de prendre rendez vous au plus tôt** aux coordonnées rappelées plus loin, et sans attendre la date limite qui est le jeudi 6 mars 2014.

#### Possibilité de prendre rendez-vous avec le service chargé de la réception des candidatures :

à la préfecture - Bureau des élections - Tél. : 04 75 66 50 00  
à la sous-préfecture de Tournon sur Rhône - Tél. : 04 75 07 07 76 (ou 04 75 07 07 70)  
à la sous-préfecture de Largentière - Tél. : 04 75 89 90 90

#### ☞ Rappel des horaires d'enregistrement des candidatures pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Du lundi 10 février à 8h30 au mercredi 5 mars, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ;
- Le samedi 1<sup>er</sup> mars de 9h00 à 12h00 (fermé l'après-midi sur les 3 sites) ;
- Le jeudi 6 mars de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00.

---

#### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle - Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)